N° 2913 — 8e Année

CINQ CENTIMES

Mardi 2 Juin 1896

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Un acte de M. Barthou

On se rappelle que M. Doux, préfet du Tarn, à l'époque de la grève des verriers, s'était engagé à fond dans le débat et qu'il s'était donné au moins l'apparence de prendre parti pour M. Rességuier contre les ouvriers. On n'a pas oublié l'incident du rallumage des fours et les perquisitions opérées dans l'hôtel où étaient descendus M. Jaurès et ses amis.

Lors de l'interpellation de M. Jaurès, le ministre de l'intérieur d'alors, M. Leygues, tout en couvrant son préfet, en prenant sa défense, reconnut dans une certaine mesure l'incorrection de son attitude puisqu'il déclara l'avoir invité, précédemment, à propos du rallumage des fours, à plus de réserve.

M. Doux n'était donc plus le préfet qui convenait dans le Tarn, dans un département où la grève avait laissé des ferments de discorde, où l'agitation pouvait renaître; il n'était pas qualifié pour travailler à *l'apaisement*. Il devait sentir lui-même que son déplacement s'imposait, quel que fût le cabinet qui fût aux affaires, dans l'intérêt général.

Quand M. Léon Bourgeois prit le pouvoir, il déplaça M. Doux, mais il l'envoya dans une préfecture de classe équivalente. Ce ne fut donc point une disgrâce. Le successeur de M. Doux à Albi fut M. Planacassagne, un de nos meilleurs préfets, d'opinions républicaines, très ferme mais très sage, qui a laissé dans tous les départements où il a passé les meilleurs souvenirs. M. Delpeuch, député de la Corrèze, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat dans le ministère Méline, pourrait en témoigner.

M. Barthou, à son tour, dans le mouvement qu'il vient d'élaborer, s'est occupé de M. Doux et de M. Planacassagne. Il a nommé M. Doux préfet de son propre département, et quant à M. Planacassagne, il l'a brutalement chassé de l'administration préfectorale, en lui donnant la compensation dérisoire, que le préfet révoqué n'avait pas d'ailleurs sollicitée, d'une recette particulière à Cambrai. C'est-à-dire que M. Planacassagne a été traité comme un sous-préfet vieilli, usé, alors qu'il est jeune encore et capable de rendre les meilleurs services.

Je n'ai rien à dire de la faveur dont est l'objet M. Doux, ami de M. Barthou. Mais comment expliquer, comment justifier la *mesure sévère qui frappe M. Planacassagne*? Est-donc un radical-socialiste, un homme d'extrême-gauche, un fonctionnaire n'ayant pas le souci de l'ordre et de la paix publique ? En aucune façon, M. Planacassagne est un républicain de gouvernement s'il en fût. Il est entré dans l'administration à la recommandation des amis de Gambetta, comme sous-préfet d'abord, puis comme préfet. Il a été d'une correction parfaite, travaillant toujours à maintenir l'union entre républicains. Comme administrateur, tous les ministres qui se sont succédé l'ont apprécié.

A-t-il, dans le Tarn, pendant les quelques mois qu'il y a passé, commis un crime? Aurait-il, par hasard, usé de son autorité dans l'intérêt de M. Jaurès? S'est-il compromis par de fâcheuses relations avec les socialistes d'Albi, avec les gens de Carmaux ? Non, il n'a pensé qu'à faire œuvre d'apaisement comme c'était son devoir de préfet et de républicain ! M. Barbey, ancien ministre de la marine et sénateur du Tarn, M. Bernard-Lavergne, président de la gauche républicaine sénatoriale, tous deux très modérés, tous deux peu suspects, à ce qu'il me semble, de « jaurésisme » déclarant que l'attitude de M. Planacassagne, dans leur département a été irréprochable. Ils ont été l'un et l'autre très surpris de sa révocation. « C'est un bon préfet », disait, hier, devant plusieurs sénateurs, M. Bernard-Lavergne.

Quel est donc ce mystère? C'est bien simple, on frappe M. Planacassagne pour le punir d'avoir accepté, à la demande de M. Bourgeois, d'aller essayer de réparer dans le Tarn les fautes de M. Doux; on le frappe pour qu'il soit bien établi que tout ce qu'a fait M. Doux a été bien fait et que le nouveau préfet devra régler sa conduite sur celle de M. Doux. On le frappe enfin pour être agréable à M. le baron Reille, chef de la réaction, ou si on aime mieux, chef des ralliés dans le département.

De toute la représentation du Tarn, sénateurs et députés, M. le baron Reille est le seul qui soit enchanté du départ de M. Planacassagne. Ses partisans, ses agents électoraux, depuis quinze jours, annonçaient avec fracas l'événement, M. Reille a bien raison d'ailleurs d'être content. C'est sa politique qui triomphe. Son influence dans le Tarn devient, avec la complicité de l'administration républicaine, absolument prépondérante. Le nouveau préfet est prévenu ; il n'aura pas besoin de recevoir d'instructions précises ; il comprendra à demi-mot ; il se gardera bien de se brouiller avec M. le baron Reille.

M. Méline et ses collaborateurs protestent à toute occasion avec énergie contre le reproche qu'on leur adresse d'être un peu trop disposés à s'arranger avec la droite. C'est très bien, et nous ne demandons pas mieux que de les croire sur parole. Mais qu'ils veuillent bien, de grâce, conformer leurs actes à leurs paroles et qu'ils ne sacrifient pas un préfet républicain, de nuance union républicaine, aux exigences des conservateurs !

RANC.

Echos et Nouvelles

Un certain nombre de nos confrères ayant manifesté le désir de provoquer à l'occasion de la catastrophe de Moscou une manifestation de la presse parisienne, le président du syndicat a été prié d'en convoquer les membres d'urgence.

***

Une nouvelle découverte importante vient d'être faite à Delphes. C'est celle d'une inscription très curieuse du quatrième siècle. Cette inscription, qui porte sur le règlement de la faillite commerciale, donne plusieurs détails inconnus jusqu'ici sur le taux de la capitalisation des intérêts dans l'antiquité.

***

La consommation du vin à Paris est montée de 4,474,466 hectolitres en 1890 à 5,010,055 hectolitres en 1895.

***

Il existe encore en plein Paris une pittoresque auberge du XVIe siècle, qui n'a pas changé ni d'une pierre, ni d'une planche depuis trois cents ans. C'est rue Mazet que l'on trouve cette relique sous l'enseigne de l' « Auberge du Cheval Blanc. »

***

Une demande de concession va, paraît-il, être adressée au gouvernement pour le creusement d'un canal maritime de 60 mètres de large et de 8 mètres de profondeur, entre Budapest et Fiume, le port sur l'Adriatique. La distance à franchir est d'environ 400 kilomètres.

***

Les journaux de Londres annoncent qu'au cours de la vente de la collection des dessins de vieux maîtres, ayant appartenu au comte de Warwick, un dessin de Michel-Ange a été adjugé pour la somme de 35,000 fr.

***

A une vente publique, les timbres de la Réunion de 1852, se sont vendus jusqu'à 1200 fr.

***

Les individus employés aux travaux publics entrepris pour leur procurer des secours se répartissent ainsi : 265,000 hommes dans les provinces du nord-ouest, 10,000 dans l'Inde centrale et 15,000 dans le Rajpoutana.

La navigation de plaisance

La Chambre doit très prochainement discuter les projets *de loi relatifs à l'inscription* maritime. Parmi les divers amendements à ces projets qui seront soumis à la Chambre, il en est un dont l'adoption causerait une très vive satisfaction dans les départements maritimes. Il sera déposé et soutenu par M. Abel, député de Toulon.

Aux termes du projet, les porteurs de permis de navigation de plaisance n'ont la faculté de pratiquer accidentellement la pêche, qu'en payant une redevance de un franc par tonneau, mais qui ne peut être inférieure à 50 francs.

Ce tarif est évidemment excessif pour les petites embarcations de plaisance si nombreuses sur le littoral de la Méditerranée, de la Manche et de la mer du Nord.

Pour donner satisfaction aux intéressés, l'honorable M. Abel propose d'abord la redevance à 12 francs pour les embarcations de cinq tonneaux et au-dessous, et de la fixer à 12 francs pour ces cinq premiers tonneaux, plus on franc pour chaque tonneau en sus pour les embarcations ou bâtiments d'un tonnage supérieur.

La commission du budget paraît favorable à cet amendement dont le rejet par la Chambre équivaudrait pour ainsi dire à la suppression de la navigation de plaisance.

ASSOCIATION de la presse départementale

Paris, 31 mai. — Ce matin a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association de la presse républicaine départementale de France.

Après lecture du rapport du président sur les travaux de l'année, *approbation des comptes*, réglement de questions relatives à la société de secours mutuels, et à la caisse de retraites, la réunion a procédé au renouvellement d'un tiers du comité directeur.

Ont été réélus : MM. Boucher, de l'*Industriel elbeuvien*, Léon Brière, du *Journal de Rouen*, Carle, de l'*Indépendant de Montargis*, Chapon de la *Petite Gironde*, Coasinet, de la *Dépêche de Toulouse*, Delaroche, du *Progrès de Lyon*, Dubar, de l'*Echo du Nord*, Ferrouillat, du *Lyon républicain*, Louis Sérié, du *Petit républicain de l'Aube*.

Le comité s'est ainsi constitué : président, M. Léon Brière ; vice-présidents, MM. Gaunouillieu et Dubar ; secrétaire, M. Ferdinand Réal ; trésorier, M. Montlouis.

Le soir, à 7 heures, dans les salons du Grand-Hôtel, a eu lieu le banquet traditionnel.

Parmi les invités on remarquait MM. Loubet, président du Sénat : Brisson, président de la Chambre ; Trarieux, Adrien Hébrard, sénateurs ; Labeyrie, gouverneur du Crédit Foncier ; Jules Claretie, de l'Académie française ; Montorgueil, Lucien-Victor Meunier, Mounet-Sully, et Paul Mounet, de la Comédie-Française, etc.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés, notamment par M. Léon Brière.

Une soirée artistique à laquelle ont gracieusement prêté leur concours, quelques-uns des principaux artistes des théâtres de Paris a terminé cette fête.

CHRONIQUE AGRICOLE

Composts et Tourbes

TOUREILLONS

Dans la ferme, on ne doit pas laisser jeter la moindre parcelle de matière fertilisante. Les principes nutritifs des végétaux à savoir : l'*azote*, l'*acide phosphorique* et la *potasse* dans les engrais commerciaux doivent grever d'autant les frais de production. Lorsque nous avons occasion de prendre ces éléments il ne faut pas négliger de le faire.

Il faut donc utiliser le mieux possible tous les résidus d'origine végétale ou animale c'est de l'engrais de trouvé.

Au premier plan, nous devons examiner les curures de fossé, de mare, d'étang où il y a toujours des dépôts de matière organique mélangés avec de la terre. La composition en est absolument variable. Les particules terreuses dépendent bien entendu de l'étage géologique sur lequel on se trouve et dans certains cas ces curures peuvent jouer le role d'un véritable amendement.

La richesse en principes fertilisants est nettement liée, avec la fréquentation du bétail. Les boues des mares où les animaux vont s'abreuver contiennent toujours une forte proportion de déjection et ont un titrage en azote assez élevé.

Des différentes analyses exécutées des boues de mares séchées à l'air, elles contenaient de 4 à 6 o/o *d'azote, le chiffre correspondant à celui donné par* un bon fumier frais. L'acide phosphérique est souvent dans la proportion de 1 o/o. Ces produits se recommandent par leurs richesses économiques, toutefois il faut observer que l'emploi pour être économique, ne doit pas exigé trop de frais de main d'œuvre, ni de transport.

L'épandage sur les champs des vases est assez difficile en pratique en préfère en faire des composts.

***

On désigne sous ce nom de compost des mélanges de tous les résidus de la ferme avec de la terre.

Quand on fait le compost tout est bon, les balayures, les déchets de la cuisine, les débris de paille, etc. en un mot toutes les matières végétales ou animales que l'on jette sur le fumier.

Pour que la décomposition s'accomplisse bien on mélange le tout avec de la terre. Si on possède des vases de mares ou de fossés l'emploi en est tout indiqué.

Le cultivateur doit régler la marche des fermentations, des décompositions qui peuvent se produire au sein du mélange. Quand la main-d'œuvre n'est pas coûteuse on fait pratiquer de temps en temps ce que l'on designe sous le nom de *recoupage*. Les ouvriers armés de bêches remuent l'ensemble du tas ; cette manipulation facilite l'accès de l'air dans la masse et la nitrification de l'azote organique peut ainsi s'opérer.

Pour diminuer le plus possible les frais, les composts sont faits lorsque les travaux des champs chôment on occupe le personnel à cette tâche.

Donner de l'air est une bonne chose ; mais il ne faut pas négliger de fournir l'humidité en quantité suffisante. Les arrosages sont effectués avec de l'eau ou ce qui est préférable avec du purin, ou l'eau des mares à rouir le chanvre : ces dernières façons de procéder apportent en même temps que l'humidité des éléments utiles à la décomposition des matières ecomplexes formant le compost.

C'est avec soin qu'il faut éviter l'excès d'eau, une trop grande quantité de liquide assiégeant le composts empêche l'accès de l'air et la décomposition et arrêtée.

L'emplacement à choisir pour installer le campost est celui qui présente de l'ombre, pour que le tas ne soit pas sous l'action dessechante des rayons solaires.

Pour plus de facilité dans les manipulations, la hauteur du tas n'excède généralement pas deux mètres et la forme est plus ou moins celle d'un rectangle.

Les réactions chimiques qui se trouvent dans un compost bien conduit sont multiples. Nous devons rassurer le cultivateur contre une opinion émise par certains publicistes agricoles n'ayant pas examiné la la question à fond.

Il est bien vrai que sous l'influence des calcaires il se forme de l'azote ammoniacal dans le tas, par la décomposition de l'azote organique ; mais contrairement à ce qui est affirmé cet azote n'est pas perdu pour la culture et ne passe pas dans l'atmosphère. La terre, nous le savons est douée de propriétés absorbantes et retient cet azote gazeux. Si le cultivateur donne une humidité régulière il diminue l'évaporation et par conséquent limite au minimum la déperdition d'azote.

Il n'y a perte de l'azote ammoniacal que pour les composts non soignés. Si la vie est donnée par l'air et l'humidité aux microbes nitriques, celui-ci le puissant auxiliaire du fermier transformera cet l'azote organique des matières premières et cet azote ammoniacal en azote nitrique non volatil. Sous cette dernière forme l'azote peut monter dans la plante et servir à la nutrition.

C'est d'une bonne pratique dans une ferme d'avoir un compost où il est possible d'utiliser pour faire du nitrate des matières perdues pour la végétation.

Qu'est donc maintenant qu'une tombe ? Ce n'est autre chose qu'un compost formé de chaux, de terre et de fumier et cette dénomination tombe vient de l'excavation ou se fait le mélange.

Les proportions employées généralement dans plusieurs régions de la France sont :

	mètres-cubes
Chaux.	4
Terre.	16 à 20
Fumier	10

Quant aux réactions chimiques, elles sont identiques de celles du compost.

Ces différentes matières répandues sur les champs doivent surtout être regardées comme du terrain et non comme engrais. L'effet utile, en est bien appréciable, n'ayant garde d'oublier, que les résultats sont en rapport des soins donnés pour permettre l'action de l'air et de l'humidité.

***

Loin de nous l'idée de prôner l'emploi des touraillons comme engrais ; c'est pourtant pour cet usage que généralement on achète les touraillons provenant de la germination de l'orge. Nous estimons qu'il y a mieux à faire que d'utiliser leurs principes nutritifs à la végétation.

Le déchet de fabrication s'obtient en brasserie et se trouve composé de tigelles et radicelles qui naissent au début de toute germination.

On se trouve en présence d'éléments jeunes et par conséquent d'une digestibilité très grande. La meilleure utilisation est toute indiquée dans l'alimentation du bétail. Les touraillons se rangent même dans l'échelle d'évaluation de la richesse des aliments parmi les concentrés. L'odeur caractéristique rappelant un peu celle du pain d'épice, font qu'ils sont très aptes pour tous les animaux de la ferme. En outre, la conservation en est très longue par suite d'une légère torréfaction et le transport en est facile.

Dans la ration, il ne faut pas oublier que c'est un aliment très avide d'eau, il peut en prendre 5 fois son poids. Avoir soin de les donner bien humectés, sans cette précaution ils pourraient occasionner des troubles digestifs. Quant on ajoute les touraillons ou navets, rhutabagas, ils corrigent l'odeur caractéristique que donnent ces plantes au lait. Pour les vaches laitières, il ne faut pas plus de 200 grammes à 1 kilo par jour, car cet aliment est irritant.

Les analyses chimiques donnent comme richesse : 26 de matières azotées et 2 de matières grasses. — C'est une très bonne spéculation de faire rentrer les touraillons dans l'alimentation de nos animaux domestiques.

Georges DEVRAIGNE,
Professeur à l'Ecole d'agriculture de Wagnonville.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

UN BANQUET RADICAL

Paris, 31 mai. — Le Comité républicain radical de la Seine-et-Oise organise un grand banquet à l'occasion des récentes victoires du parti radical, aux élections municipales.

Le banquet aura lieu le mercredi 3 juin à midi au restaurant Tavernier (Palais-Royal) et sera présidé par M. Doumer, ancien ministre des finances.

Manifestation anticléricale

Paris, 31 mai. — On annonce que le Comité central des groupes républicains démocratiques socialistes avait convié les républicains à se rendre aujourd'hui place des Pyramides, pour protester contre la manifestation faite il y a quinze jours par les étudiants catholiques.

Dès deux heures, 200 curieux avaient pris place devant la grille des Tuileries et dans les rues avoisinantes. Parmi eux on remarquait quelques prêtres et un grand nombre de jeunes gens appartenant au cercle catholique,

Jusqu'à 5 heures, aucun incident ne se produit, mais à un moment donné, une dizaine de jeunes gens achètent à des camelots une livraison à couverture rouge portant comme titre : « les Mystères du peuple par Eugène Sue, procès et supplice de Jeanne d'Arc ».

Cette brochure stigmatise de la bonne manière les prêtres qui assistaient au procès de Jeanne-d'Arc et contient cette phrase qui a mis fort en colère les jeunes néophytes du Cercle catholique : « N'oubliez jamais ces prêtres infâmes, leurs noms doivent être écrits dans la mémoire des hommes en lettres de sang et être voués à l'exécration des peuples. »

Munis de quelques-unes de ces brochures, les jeunes énergumènes les déchirent et y mettent le feu.

M. Caillot, chef de la police municipale les fait disperser.

Enfin, les étudiants catholiques n'apercevant pas les contre-manifestants, achètent un couronne en fleurs artificielles, qu'ils posent sur le socle de la statue.

Dans la foule, on crie : Vive Jeanne d'Arc ! à bas la calotte !

La foule hostile qui les entoure bientôt décide les étudiants catholiques à se retirer avec précipitation.

Une nouvelle affaire Gouffé

L'instruction

Paris, 31 mai. — On connait actuellement la personne à qui Aubert a vendu une partie de la collection des timbres volés, après le crime, au jeune Delahaef, c'est M. Doublevent, papetier, 104, rue du Bac.

M. Doublevent avait été cité hier chez le magistrat instructeur, auquel il a dit en substance :

Un individu qui m'a déclaré s'appeler Castel s'est présenté chez moi dans la matinée du 18 mai. Il m'a proposé l'achat d'une collection. J'examinai les timbres qu'il m'offrait. Ils avaient de la valeur à cause de leur rareté. Je lui demandai quelle somme il voulait de son album.

— 700 francs, me répondit Castel.

Je trouvai le chiffre trop élevé.

— Voulez-vous 500 fr., demandai-je.

Castel n'accepta pas mon offre et se retira.

Il revint le lendemain.

— Voyons, me dit-il, il faut nous entendre. J'ai besoin d'argent. Une somme de 200 fr. nous divise, eh bien, partageons la poire en deux...

— Soit, répondis-je, et séance tenante, je lui comptai 600 fr.

Quand M. Doublevent eut achevé sa déclaration, il remit au magistrat instructeur les timbres qu'il avait achetés à Castel.

Le témoin s'étant retiré, Aubert fut introduit et interrogé sur la déposition qu'on vient de lire.

— Tout ce qu'a dit M. Doublevent, est exact, déclara-t-il. Pourquoi nierais-je cette démarche ? J'avais tué Emile Delahaeff au cours d'une lutte, tandis qu'il me fallait me protéger contre ses coups. J'avais besoin d'argent pour quitter Paris et faire, au loin, disparaître son cadavre.

— Mais, a fait observer le juge vous possédiez les 168 francs qu'Emile Delahaeff avait, le jour du crime dans son porte monnaie et qu'on n'a pas retrouvés sur son cadavre ?

— Emile Delahaeff avait tout au plus vingt francs sur lui.

Au nombre des autres témoins entendus par M. Schlumberger figure M. Pernet, le commissionnaire qui se tient chaque jour devant le n° 1 du boulevard Beaumarchais et qui transporta de la consigne de la gare de Lyon chez l'emballeur de la rue Turenne la malle contenant le cadavre d'Emile Delahaeff. La déclaration qu'il a faite au juge peut être ainsi résumée :

Le 19 mai dernier, vers deux heures de l'après-midi, un monsieur, correctement habillé, me demanda si je connaissais dans le quartier un emballeur. C'était, disait-il, pour faire une double caisse à une malle qui était arrivée à la gare de Lyon. Je lui indiquai M. Marville, 37, rue Turenne.

Ce monsieur me remercia et se rendit chez l'emballeur. Vers quatre heures un quart, il revint me trouver et me dit :

— Je vous remercie, j'ai trouvé l'emballeur, il est prêt à faire tout de suite le travail dont j'ai besoin. Pouvez-vous trouver une voiture à bras ? Si oui, vous iriez chercher ma malle à la consigne de la gare de Lyon pour la porter chez l'emballeur, je vous attendrai ici.

Nous convînmes du prix de 2 francs pour ce travail, et j'allai chercher une voiture chez M. Geoffroy, loueur, 11, rue Daval. Le client m'attendait au bureau d'omnibus de Saint-Ouen-Bastille, boulevard Richard-Lenoir. Quand je revins avec la voiture à bras, il me dit :

— Le colis que vous allez chercher est fragile. Il y a une pendule et des objets qui se peuvent facilement briser. Faites donc bien attention ; dans les chemins de fer, les employés bousculent tout. Ayez-en soin, posez-la à plat dans votre charrette et prenez garde d'accrocher en route.

Je partis par la rue de Lyon, il me suivit, mais s'arrêta à mi-chemin. A la gare, je pris livraison de la caisse. Elle dégageait une telle odeur que j'en eus envie de vomir.

Je retrouvai mon client à ma place, boulevard Beaumarchais. Il s'avança vivement vers moi et me dit :

— Vous l'avez, qu'est-ce qu'on vous a dit là-bas ?

— Rien du tout, répondis-je, pour couper court à toute conversation,

Nous nous dirigeâmes ensuite vers l'emballeur. Lui me suivait et, croyant que je ne le voyais pas, il se pencha sur sa malle en flairant l'odeur.

Devant le 37 de la rue de Turenne, j'appelai un ouvrier pour m'aider à descendre la caisse.

Deux apprentis s'approchèrent :

— Vous n'êtes pas assez fort, leur dis-je.

Alors le patron vint, et, avec l'aide de mon client, qui ne voulait plus que je touche à rien, transporta la malle dans le magasin.

Les obsèques du jeune Delahaeff ont eu lieu cet après-midi. Le corps, qui était resté à la Morgue, avait été replacé hier, en présence de M. Delahaeff père, dans le double cercueil qui avait servi pour le ramener de Cherbourg à Paris. Il a été transporté aujourd'hui à une heure et demie, rue Ruhmkorff, où il est resté exposé jusqu'à trois heures et demie. Les habitants du quartier avaient ouvert une souscription pour l'achat d'une couronne qui a été déposée sur le cercueil. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ouen.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE COURONNEMENT du Czar

La soirée de samedi

Moscou, 31 mai. — Samedi soir, devant le palais Pétrowsky, le peuple a présenté ses hommages à l'Empereur.

On a distribué à la foule des gobelets commémoratifs et d'autres cadeaux.

Au moment où l'Empereur et l'Impératrice se rendaient au pavillon, un grand nombre de ballons se sont élevés dans les airs.

Un chœur composé de plusieurs milliers de chanteurs, accompagné d'un orchestre monstre, a entamé l'hymne ; *Dieu protège le Czar !*

Les souverains se sont avancés au balcon pour se montrer au peuple. Des hourras frénétiques ont retenti poussés par une foule évaluée à plusieurs centaines de milliers de personnes.

Pendant toute la durée de cette ovation, le chant national et un hymne tiré de l'opéra intitulé : *la Vie pour le Czar*, ont été chantés à plusieurs reprises,

A la fin de la cérémonie, les souverains se sont rendus au palais Petrowsky où ils ont reçu des délégations d'un grand nombre de corporations de Moscou.

Trois tentes énormes avaient été élevées. C'est là que se sont reposés les chefs de villages venant au nombre de plusieurs centaines.

L'Empereur et l'Impératrice ont traversé les trois tentes en saluant gracieusement les assistants.

L'Empereur a remercié les chefs de villages pour leurs sentiments d'amour et de fidélité.

L'Empereur a dit : « Le souci du bien être des paysans me tient autant à cœur qu'à mon père et à mon grand père.

» Souvenez-vous des paroles prononcées par mon père lors de son couronnement ! Je veux que ces paroles indiquent toujours aux paysans la voie qu'ils doivent suivre.

» Que Dieu vous donne la santé et le succès dans vos travaux et dans vos bonnes œuvres. »

Répondant ensuite aux souhaits prononcés par le chef de la délégation de la noblesse russe, l'Empereur a remercié cette délégation : « Je ne doute pas, a dit le tsar, que la noblesse servira toujours de soutien au trône ; j'apprécie sincèrement sa politique utile et désintéressée ; mais je connais les difficultés auxquelles se trouvent en proie ceux de ses membres qui sont propriétaires fonciers ; la noblesse peut être assurée de mon aide en tout temps ».

Le bal de l'ambassade de France

Le bal de l'ambassade de France, donné samedi soir, a été extrêmement brillant. L'empereur, l'impératrice, les grands-ducs, les grandes-duchesses, les princes, les princesses actuellement à Moscou, le vice-roi de Chine Li Hung-Tchang, l'émir de Bokhara étaient présents.

L'empereur et l'impératrice sont arrivés à 10 heures et demie ; ils ont été reçus à l'entrée par le comte et la comtesse de Montebello et le général de Boisdeffre ; l'impératrice a pris le bras du comte et l'empereur celui de la comtesse ; les souverains ont passé immédiatement dans la salle de bal. L'empereur a ouvert le bal avec la comtesse de Montebello et l'impératrice avec le comte de Montebello ; au second quadrille l'impératrice a dansé avec le général de Boisdeffre.

Vers minuit, l'Empereur et l'Impératrice se sont retirés dans le salon réservé où le thé a été servi ; après le thé, la comtesse de Montebello a présenté à l'Impératrice les dames françaises de distinction ; le souper a été servi à une heure ; quatre tables couvertes de fleurs rares étaient dressées dans le grand salon ; l'Empereur présidait une table et l'Impératrire une autre ; les deux autres tables étaient occupées par les invités.

L'Empereur portait l'uniforme des lanciers de l'Impératrice avec le grand cordon de la Légion d'honneur ; l'Impératrice portait une robe bleu clair avec broderies d'or ; Mme de Montebello, une robe rose avec broderies en or. Le général de Boisdeffre et le comte de Montebello portaient le grand-cordon de Saint-Alexandre. L'ambassadrice a offert à l'Impératrice un éventail peint par Lenoir.

Décorations conférées à la mission française.

Le général Richter, aide de camp de l'empereur, a remis, de la part de Nicolas II, au général de Boisdeffre, les insignes en diamants, d'un grand prix, de l'ordre Alexandre-Nevsky.

Le comte Koutouzoff a remis à l'amiral Sallandrouze de Lamornaix et au général Tournier le grand-cordon de Ste-Anne, au général Jeannerod et à M. Mollard, le grand-cordon de Stanislas ; au lieutenant-colonel Ménétrez, la croix de commandeur de Ste-Anne ; au commandant Pauffin de Saint-Morel, et par décision spéciale, la croix de Vladimir, ordre exclusivement réservé aux russes ; au commandant Hély d'Oissel et au capitaine Carnot, la croix de commandeur de Stanislas.

Le général de Boisdeffre a remis au comte Koutouzoff la croix de grand-officier de la Légion d'honneur ; au colonel Zonief, la croix de commandeur ; au prince Orlof, la croix d'officier ; au prince Gagarine et au fils du général Richter, la croix de chevalier.

LA CATASTROPHE DE MOSCOU

Onze cents morts

DEUX MILLE BLESSÉS

RÉCIT D'UN TÉMOIN OCULAIRE

Moscou, 31 mai. — Voici de nouveaux détails sur la catastrophe qui s'est produite :

Une foule *énorme affluait depuis hier soir* au champ de Kodyinski venant non seulement de Moscou, mais encore des localités environnantes.

Vers minuit, il y avait déjà à cet endroit 200.000 personnes environ. Cette foule énorme a passé la nuit au champ de Kodyinski en y couchant à ciel ouvert autour d'un grand nombre de feux qu'on avait allumés.

Dès que le jour commence à poindre, de nouvelles masses d'hommes arrivent. La foule grossit d'un instant à l'autre. Vers quatre heures, elles avaient presque doublé.

La police spéciale chargée de maintenir l'ordre pendant les fêtes du couronnement, craignant d'être débordée, demanda à être renforcée par la police ordinaire et par les cosaques. La police arriva vers huit heures. Entre temps, la foule avait grossi d'une manière inquiétante. Des poussées se produisirent vers les baraques construites sur les bords de la place et dans lesquelles se trouvaient les cadeaux destinés au peuple. La foule commença même à prendre d'assaut ces baraques.

Vers six heures, on se décida à commencer la distribution. En dépit du grand nombre des personnes chargées d'opérer cette distribution, celle-ci n'a pu se faire assez rapidement. Des remous terribles se produisirent dans la foule qui comptait des centaines de mille d'individus et dont la poussée s'accroissait sans cesse.

Dès lors, ce fut une mêlée épouvantable d'où sortaient les cris perçants des victimes foulées aux pieds. Ce n'est qu'au bout de quelque temps que les Cosaques réussirent à repousser une partie de la foule du champ de Kodyinski ; des milliers de personnes saisies de panique, retournèrent en ville avant midi.

Plus tard, dans l'après-midi, on vit des voitures de pompiers et des camions traverser lentement les rues de la ville, emportant les cadavres et les blessés dans les hôpitaux. Les victimes sont pour la plupart des femmes et des enfants.

Moscou, 31 mai, 1 heure 20 matin. — Pour bien comprendse comment la catastrophe s'est produite, il est nécessaire d'en décrire le théâtre.

A l'entrée du champ de Kodyinski, une rangée de baraquements avait été construite pour la distribution de victuailles au peuple. Cette rangée, qui s'étendait sur un espace d'un kilomètre, avait été placée à quinze mètres d'une sorte de ravin large de cinquante mètres et profond de huit mètres, formant comme le lit d'un fleuve avec des berges escarpées et protégeant les baraques contre la poussière du dehors, ce qui a été la cause principale de ce grand désastre.

Un ouvrier de fabrique, blessé dans la bagarre, m'a fait le récit suivant :

» Contrairement aux ordres formels d'après lesquels les ouvriers de fabrique ne devaient arriver sur le champ Khodynsky qu'à huit heures, j'étais parti dans la nuit ; en arrivant à Khodynsky, vers trois heures, je trouvai les abords occupés par des paysans venus des villages lointains.

» D'heure en heure, l'affluence augmentait et des moujiks, en nombre considérable, attendaient avec impatience le commencement de la distribution.

» Vers six heures, un mouvement se produisit Le bruit venait de courir dans la foule surexcitée des paysans que les ouvriers de fabrique arrivaient et allaient être servis les premiers. Une immense poussée eut lieu parmi les moujiks. Le poste protégeant l'entrée, gardé par une dizaine de cosoques, fut enlevé et les premiers arrivants prirent d'assaut les baraques, défonçant et brisant tout.

» Entendant le cliquetis des bols, les moujiks, surexcités, avancèredt sans prendre garde jusqu'au ravin, et une foule énorme, fut précipitée dans le fond, formant un vaste entassement.

» Comme j'étais derrière, j'arrivai lorsque le vaste gouffre était comblé et je pus à grand'peine me sauver en marchant sur les autres. Affolé par les cris et les gémissements des blessés, je courus longtemps sans m'arrêter. »

Tel est le récit que m'a fait ce témoin de la catastrophe.

Je me suis rendu à dix heures sur le théâtre de la catastrophe. Les pompiers et les soldats accouraient de toutes parts et commençaient à dégager les blessés. Il est difficile d'imaginer un spectacle plus effrayant.

Trois mille personnes ont été serrées et précipitées dans le ravin. Les blessés, au nombre de **deux mille** environ, ont été placés dans les baraques voisines.

Quant aux morts au nombre de **onze cents** on les a entassés sur le bord du ravin, dans une partie gardée par un escadron de cosaques. Durant toute la journée, les pompiers ont transporté sur des camions aux postes de police des chargements de cadavres de moujiks, la tête recouverte d'un linge et les pieds ballotant sur le bord.

A quatre heures, tous les cadavres n'étaient pas encore enlevés.

Chose étonnante, malgré cette épouvantable catastrophe, la fête populaire a continué, les théâtres jouaient et partout des orchestres se faisaient entendre, comme si rien n'était arrivé.

Paris, 31 mai. — L'*Eclair*, à propos de la catastrophe de Moscou, propose l'organisation d'une fête de bienfaisance qui réunira, dit ce journal, tous les suffrages.